

Numéro 2 - 15 février 2021

Volet « Agriculture, Alimentation, Forêt »

Cette newsletter a vocation à vous informer régulièrement sur l'actualité du plan de relance. Elle n'a pas vocation à être exhaustive.

Le volet « transition agricole, alimentation et forêt » du plan de relance se fixe 3 objectifs :

- renforcer la souveraineté alimentaire ;
- accélérer la transition agroécologique pour donner accès, à tous les Français, à une alimentation saine, durable et locale ;
- adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique.

1,2 milliard d'euros sont ainsi spécifiquement dédiés en 2021 et 2022 aux secteurs, auxquels s'ajoutent les mesures transversales du plan de relance dont bénéficieront les agriculteurs, les industries agroalimentaires et du secteur Forêt/bois.

Les dispositifs ouverts

Reconquérir notre souveraineté alimentaire

Le plan protéines végétales

Aide financière pour accompagner la structuration des filières protéines végétales

Le plan structuration et l'investissement en matériel des filières de protéines végétales

Dépôt de dossier - FRANCE AGRIMER / Téléprocédure - FRANCE AGRIMER

Le plan de modernisation des abattoirs

Aide financière pour la modernisation des abattoirs

Dépôt de dossier - FRANCE-AGRIMER / Téléprocédure - FRANCE AGRIMER

Accompagner la forêt dans l'adaptation au changement climatique

Le renouvellement et l'adaptation de la forêt au changement climatique

Aide financière pour le soutien à la filière bois

Dépôt de dossier - DRAAF

Le soutien à la filière bois aval

Aide financière pour le soutien à la filière bois

Dépôt de dossier - DRAAF

Les aides à la filière graines et plants forestiers

Aide financière à la filière graines et plants

Dépôt de dossier - DRAAF





Numéro 2 - 1er février 2021

Volet « Agriculture, Alimentation, Forêt »

Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale

Le plan de structuration des filières agricoles et alimentaires

Aide financière pour structurer les filières

Dépôt de dossier - FRANCE-AGRIMER / Téléprocédure - FRANCE AGRIMER

Le renforcement du Fonds Avenir Bio

Aide financière pour l'agriculture biologique

Dépôt de dossier - AGENCEBIO

L'aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques

Aide financière pour le matériel de protection

Pour toute information, vous pouvez contacter Isabelle TREMBLIER (05-16-49-62-59) ou Pierre FAVRIOU (05-16-49-62-57) du service EBDD de la DDTM

Dépôt de dossier - FRANCE-AGRIMER / Téléprocédure - FRANCE AGRIMER

Le partenariat État/collectivité au service des projets alimentaires territoriaux (PAT)

Aide financière pour les projets alimentaires territoriaux (PAT)

Dépôt de dossier - DRAAF

Prochainement ouvert...

Pour reconquérir notre souveraineté alimentaire,

- Le pacte « bio-sécurité - bien-être animal » en élevage

Aide financière pour l'amélioration du bien-être animal en élevage

- L'aide à l'amont de la filière « protéines végétales »

Aide financière à l'amont de la filière "protéines végétales"

Pour accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale avec :

- Le programme « Plantons des haies »

Aide financière pour la plantation de haies

- Le crédit d'impôt pour la certification « Haute Valeur Energétique »

Aide financière pour la certification HVE

- L'initiative « Agriculture urbaine et Jardins partagés » et
- L'alimentation locale et solidaire »

Pour toute information sur ces 2 dispositifs, vous pouvez contacter le service ADST de la DDTM ddtm-relance-alimentation@charente-maritime.gouv.fr

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter régulièrement :

le site de préfecture de la Charente-Maritime le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation le site du ministère de l'économie, des finances et de la relance